

# Espèce d'*Helix* : nouvelle pour le canton de Neuchâtel

Autor(en): **Godet, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **28 (1899-1900)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-88456>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Séance du 4 mai 1906

# ESPECE D'HELIX

NOUVELLE POUR LE CANTON DE NEUCHATEL

PAR PAUL GODET, PROFESSEUR

---

Une découverte intéressante vient d'être faite par un jeune ami de la nature, M. Henri Bœckelman. Il s'agit d'une espèce d'escargot nouvelle pour notre canton et signalée en Suisse seulement dans les Grisons, à peu de distance de nos frontières. C'est l'*Helix obvia* Zgl. (*H. candicans*, Zgl.), espèce très répandue dans l'Europe orientale et méridionale, ainsi que sur quelques points de l'Europe centrale, et conservant partout un caractère de très grande uniformité. Cette Hélice, dont j'ai vu plus de 500 exemplaires, habite un champ qui, du Chanet, descend jusqu'à la route des Gorges du Seyon.

Elle appartient au groupe des *Xérophiles* (sous-genre *Xerophila*), comprenant les espèces qui recherchent les terrains secs. La seule espèce de notre pays avec laquelle on pourrait la confondre est l'Hélice ruban (*H. ericetorum*, Müll.), qui se trouve aussi au même endroit. Cette dernière forme appartient à l'Europe occidentale. A la limite des deux régions, orientale et occidentale, les deux espèces se rencontrent à côté l'une de l'autre, bien que Clessin dise le contraire; il est vrai qu'il s'agit ici d'un fait accidentel.

Les différences principales des deux espèces sont les suivantes :

L'*H. obvia* est plus grande; son diamètre atteint 18<sup>mm</sup>, tandis que celui de l'*ericetorum*, ordinairement

de 13-14<sup>mm</sup>, ne dépasse guère 16<sup>mm</sup>. La couleur diffère également, ainsi que l'épaisseur de la coquille. Chez l'*H. obvia* elle est plus solide, et d'un blanc de porcelaine caractéristique; celle de l'*ericetorum* est plus mince et présente une teinte brunâtre. Les deux espèces ont des bandes foncées, d'un brun-noir chez l'*obvia*, d'un brun plus clair chez l'*ericetorum*. Chez la première, il existe généralement à la partie supérieure une large bande, suivie d'un plus ou moins grand nombre de bandes plus étroites, parfois interrompues ou remplacées par des séries de points. Quelques exemplaires sont entièrement blancs (*H. candicans* Zgl.). L'ombilic de l'*obvia* est plus petit, à tours serrés; celui de l'*ericetorum* est relativement plus large, et les tours sont plus lâchement enroulés, etc.

Comment l'*Helix obvia* est-elle arrivée chez nous? Dans les Grisons elle a pu s'introduire de localités voisines, situées au delà de la frontière, tandis que notre localité neuchâteloise est tout à fait isolée. Il faut donc admettre un transport accidentel. Du reste, le fait s'est produit ailleurs, par exemple sur différents points de l'Allemagne (Berlin, par exemple). En général, l'espèce a été introduite, mêlée à des graines de plantes fourragères, esparcette, luzerne, etc. En effet, les jeunes *H. obvia*, à peu près de la taille des graines de ces plantes et vivant sur celles-ci, peuvent être recueillies et semées avec elles.

Les recherches que j'ai faites m'amènent à la conviction qu'il a dû en être ainsi chez nous. Une seule chose m'étonne, c'est que cette jolie espèce n'ait pas été signalée dans d'autres endroits de la Suisse. Peut-être n'a-t-elle pas attiré l'attention et se retrouvera-t-elle ailleurs qu'à Neuchâtel.